

contacts

 www.toutsurmoneau.fr
 accessible depuis votre smartphone

 **Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h**

 0977 408 408

APPEL NON SURTAXE

 **urgence 24h/24**

 0977 401 138

APPEL NON SURTAXE

 **Suez Eau France - service client**

 TSA 70001

54528 Laxou cedex

 www.toutsurmoneau.fr/acceo

message personnel

La réglementation en matière de données personnelles a changé. Pour en savoir plus, connectez vous sur votre espace internet à l'adresse mentionnée en haut et à gauche de la présente facture.

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.



M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Service de l'eau de votre Commune

Facture de octobre 2018 à mai 2019

10 Mai 2019

	m ³	montant TTC
Votre abonnement		33,32 €
Votre consommation	2 m ³	4,93 €

Net à payer

38,25 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 27 mai 2019
 Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime pour 1000 litres, soit 0,00247 € pour 1 litre.

Répartition



Bilan de consommation (m³)



Adresse desservie :
 M THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Prochain relevé :
 Octobre 2019
 Prochaine facture :
 Octobre 2019

Date et Lieu

Signature

M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE
 SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
 ICS : FR69ZZZ822B2F
 RUM : TIP191458980010390168151000000000

Montant : 38,25 €

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Eau de Béziers Méditerranée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'Eau de Béziers Méditerranée. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

L'EAU DE BEZIERS
 MEDITERRANEE
 TSA 30176
 41974 BLOIS CEDEX 9

145852539297

191458145831 68980010390168151000000000901105

3825

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

N° compteur D09LA163117	Nouvel index Relevé le 10/05/2019	1218	Ancien index Télérelevé le 09/10/2018	1216	Consommation 2 m ³
----------------------------	--------------------------------------	------	--	------	----------------------------------

N°Facture : 1039016815-1

Détail de votre facture		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				17.12		18.06
ABONNEMENT						
Part Délégitaire du 01/04/2019 au 30/09/2019		1	15,46	15,46	5,5	
CONSOMMATION						
Part Délégitaire					0,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 10/10/2018 au 31/12/2018		0,80 m ³	0,3084	0,25	5,5	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 01/01/2019 au 10/05/2019		1,20 m ³	0,3163	0,38	5,5	
Part Collectivité					0,0	
du 10/10/2018 au 31/12/2018		0,80 m ³	0,5084	0,41	5,5	
du 01/01/2019 au 10/05/2019		1,20 m ³	0,5181	0,62	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES				17.53		19.29
ABONNEMENT						
Part Délégitaire du 01/04/2019 au 30/09/2019		1	15,46	15,46	10,0	
CONSOMMATION						
Part Délégitaire					0,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 10/10/2018 au 31/12/2018		0,80 m ³	0,5467	0,44	10,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 01/01/2019 au 10/05/2019		1,20 m ³	0,5617	0,67	10,0	
Part Collectivité					0,0	
du 10/10/2018 au 31/12/2018		0,80 m ³	0,4649	0,37	10,0	
du 01/01/2019 au 10/05/2019		1,20 m ³	0,4891	0,59	10,0	
ORGANISMES PUBLICS				0.84		0.90
AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE						
Redevance Pollution Domestique du 10/10/2018 au 31/12/2018		0,80 m ³	0,27	0,22	5,5	
Redevance Pollution Domestique du 01/01/2019 au 10/05/2019		1,20 m ³	0,27	0,32	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 10/10/2018 au 31/12/2018		0,80 m ³	0,15	0,12	10,0	
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2019 au 10/05/2019		1,20 m ³	0,15	0,18	10,0	
TOTAL HT				35,49		
MONTANT TVA (5.5 %)				0,97		
MONTANT TVA (10.0 %)				1,79		
Total TTC TVA acquittée sur les débits						38,25
Net à payer						38,25 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 90003 - 54528 LAXOU Cedex - en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.



TREN298F00001039016815000038254N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de L'Eau de Beziers Mediterranée dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR6220041000012700650V02013 en indiquant votre référence client (98- 3743636994).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.